

La construction et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité répondent à des normes que le distributeur doit respecter (NF C.11.001 et NF C.11.201, entre autres).

Le décret 2011-1697 du 01 décembre 2011, et son arrêté d'application du 14 janvier 2013, imposent qu'un organisme contrôle périodiquement la conformité du réseau par rapport aux obligations relatives à la sécurité des personnes et des biens.

A ce titre, le Contrôle Technique des Ouvrages (CTO) d'ERDF a mandaté notre entreprise pour effectuer des prestations de contrôles techniques sur un échantillon de lignes électriques aériennes moyenne tension (HTA, 20 000 volts) et basse tension (BT, 230 volts) qui traversent votre commune.

Nous prévoyons d'intervenir sur votre commune entre le 4 Mars et le 30 Juin

Le présent courriel est uniquement destiné à vous informer de notre présence afin que vous ne soyez pas surpris nous voir prendre des mesures et des photos sous les lignes électriques de votre commune.

Restant à votre disposition pour toutes demandes d'informations supplémentaires.

LUPI Jade

Assistante de Direction



**sasu P.G. Inventaire**

Bureau d'études Inventaire de Végétation – Diagnostic Phytosanitaire – Cartographie

Services administratifs :

4 Route d'Arthenac - 17500 Allas Champagne

Siège Sociale:

7 Rue du Chemin Rouge - 17150 St Bonnet Sur Gironde

Tél : 05 46 48 22 38 - 06 79 41 03 36

<http://www.pginventaire.fr/>